



ACCUEIL DE LOISIRS
 CASI Lorraine
 8 Rue de l'Etang
 54360 DAMELEVIÈRES
 03.83.75.71.54
 alsh.damelevieres@casilorraine.fr



ACCUEIL DE LOISIRS
 CASI Lorraine
 5 Bis Rue du Maréchal Lyautey
 57950 MONTIGNY LES METZ
 03.87.65.25.70
 alsh.montigny@casilorraine.fr



FICHE D'INSCRIPTION VACANCES D'AUTOMNE

Du Lundi 21 Octobre au Jeudi 31 Octobre 2024

L'ENFANT :

NOM Prénom :

Date de naissance :

RESPONSABLE LEGAL:

NOM Prénom :

Adresse : Ville : Code Postal :

Tél : Mail (non professionnel) :

Numéro immatriculation SNCF :

Régime Allocataire de la famille : CAF - MSA

Numéro Allocataire :



Date limite d'inscription le Vendredi 4 Octobre 2024

DATES	Pré-Accueil (7h - 7h30)	Pré-Accueil (7h30 - 8h30)	Matin	Repas	Après-midi (jusqu'à 17h30)
Lundi 21/10					
Mardi 22/10					
Mercredi 23/10					
Jeudi 24/10					
Vendredi 25/10					
Lundi 28/10					
Mardi 29/10					
Mercredi 30/10					
Jeudi 31/10					
Vendredi 01/11	Férié				

Mettre une croix dans les cases choisies
 Les pré accueils de 7h à 7h30 seront possibles sous réserve d'un certain nombre d'enfants inscrits.

Monsieur, Madame a pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter.

Fait à, Le

Signature :

Rappel : L'inscription est obligatoire.

Elle est effective dès le règlement des factures antérieures et dès réception du dossier complet suivant :

- La fiche d'inscription
- La fiche sanitaire de liaison dûment complétée
- La photocopie du carnet de vaccinations de l'enfant
- La fiche de renseignements
- La photocopie du bandeau de la dernière fiche de paie de l'agent SNCF
- Photocopie du dernier avis d'imposition pour les cheminots ou l'attestation du quotient familial CAF du mois précédent l'inscription pour les non-cheminots
- La photocopie de la carte SNCF de l'enfant
- Les aides aux temps libres de la CAF (si vous en bénéficiez)
- Le règlement à l'avance du séjour de l'enfant pour les non cheminots

Les parents sont tenus d'informer la ou le responsable de la structure en cas de modifications concernant les renseignements fournis (n° de téléphone, adresse, mail, renseignements médicaux concernant l'enfant ...). Il convient pour les familles, même séparées de compléter les informations de contact (téléphone et mail) pour les deux responsables légaux de l'enfant sauf en cas de garde exclusive.

L'inscription implique l'acceptation du règlement intérieur qui est consultable sur www.casi-lorraine.fr

Toute absence doit être excusée (par téléphone ou par mail) au minimum 48H à l'avance.

En cas d'absence non justifiée par un certificat médical, la ou le responsable facturera la ou les journée(s) concernée(s)

En cas d'inscription tardive la ou le responsable pourra, suivant les conditions, refuser l'inscription.

TARIFS

Cheminots

Participation journalière :

Comprend les activités, les sorties éventuelles et le repas au restaurant d'entreprise

TRANCHES Fournir avis imposition	Quotient Familial	Participation Journalière	Participation à la demi-journée
TRANCHE 1	QF Inférieur à 5300	4,30 €	2,15 €
TRANCHE 2	QF de 5301 à 7300	4,70 €	2,35 €
TRANCHE 3	QF de 7301 à 9290	4,90 €	2,45 €
TRANCHE 4	QF de 9291 à 11280	5,50 €	2,75 €
TRANCHE 5	QF de 11281 à 13270	6,00 €	3,00 €
TRANCHE 6	QF de 13271 à 15390	6,60 €	3,30 €
TRANCHE 7	QF Supérieur à 15390	7,50 €	3,75 €

Repas : 2 € (Supplément pour les enfants inscrits en demi-journée)

Pré-Accueil 1,50 € de 07h00 à 08h30 (sur réservation)

Demi-journée : 4h de présence maximum

Non Cheminots

Participation journalière

Ne comprend pas les sorties éventuelles,

TRANCHE Fournir une attestation CAF	Quotient Familial CAF	Participation Journalière	Demi-journée avec repas	Demi-journée sans repas
TRANCHE 1	QF Inférieur à 500	22€	16€	10€
TRANCHE 2	QF entre 501 et 1000	22.50€	16.50€	10.50€
TRANCHE 3	QF entre 1001 et 1500	23 €	17€	11 €
TRANCHE 4	QF entre 1501 et 2000	23.50€	17.50€	11.50€
TRANCHE 5	QF supérieur à 2000	24€	18€	12€

Pré-Accueil 1,50 € de 07h00 à 08h30 (sur réservation)

Demi-journée : 4h de présence maximum

Les tarifs appliqués sont susceptibles d'être modifiés.

Subventionné par :

